



LINGETTES HUMIDES ET SÈCHES POUR ÉCRANS - 190835

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation

Nom chimique

Type de produit Mélange

Code produit

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Produit de lavage et de nettoyage
- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom Société : DACOMEX

Adresse : ZI Buchelay 3000 – BP1126 – 78204 Mantes en Yvelines - France

Téléphone : 0 810 029 191 (Service 0,06 € / min + prix appel)

Site internet : www.dacomex.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

Poison Control Centre (Austria)

Tel. No.: +43 1 406 4343

Antigif Centrum Centre Antipoisons (Belgium)

Tel. No.: +32 070 245 245

National Toxicology Centre, Hospital for Active Medical Treatment and Emergency Medicine "N.I.Pirogov" (Bulgaria) Tel. No. / fax: +359 2 9154 233

Poison Control Centre (Croatia)

Tel. No.: +385 1 234 8342

Toxicological Information Centre (Czech Republic)

Tel. No.: +420 224 919 293 / +420 224 915 402

Poison Control Hotline (Denmark)

Tel. No.: +45 82 12 12 12

Poisoning Information Centre (Estonia)

Tel. No.: +372 794 3794 (or 16662 national)

Poison Information Centre (Finland)

Tel. No.: +358 09 471 977

ORFILA (INERIS) (France)

Tel. No.: +33 (0) 1 45 42 59 59

Poison Control Center, Charité – Universitätsmedizin Berlin, Hindenburgdamm 30, 12203 Berlin (Germany)

Tel. No.: +4930 30686700

Health Toxicological Information Service (Hungary)

Tel. No.: +36 80 20 11 99

dacomex

LINGETTES HUMIDES ET SÈCHES POUR ÉCRANS - 190835

Poison Centre (Iceland)
Tel. No.: +354 543 2222

CAV Milano Niguarda Ca' Granda (Italy)
Tel. No.: +39 02 66101029
CAV "Osp. Pediatrico Bambino Gesù" Dip. Emergenza e Accettazione DEA
Tel. No.: +39 06 68593726

National Poisons Information Centre (Ireland)
Tel.No +353 1 809 2566 or +353 1 837 9964 (Healthcare professionals- 24/7).
+353 1 809 2166 (public, 8am - 10pm every day).

Mater Dei Hospital (Malta)
Tel. No.: +356 2545 0000

National Poisons Information Centre (NVIC) (Netherlands) +31 (0)88 755 8000: Only for the purpose of informing medical personnel in case of acute intoxications / Uitsluitend bestemd om professionele hulpverleners te informeren bij acute vergiftigingen

Mental Health Helpline (Norway)
Tel. No.: +47 22 59 13 00

Instituto Nacional de Emergência Médica (Portugal)
Tel. No.: +351 213 303 271

Biroul RSI si Informare Toxicologica (Romania)
Tel. No.: +40 021 318 3606

National Toxicological Information Centre (NTIC) (Slovakia)
Tel. No.: +421 2 5477 4166

Toxicology Information Service (Spain)
Tel. No.: +34 91 562 04 20

Swedish Poisons Information Centre (Sweden)
Tel. No.: +46 08 331231

National emergency number (Switzerland) Tel.no 145 (available 24h, Tox Info Suisse, Zürich; for calls from Switzerland, information in German, French and Italian)

NHS Direct (Great Britain)
Tel.no 111 (in case of medical emergency following exposure to a chemical)
or +370 682 54054 (Kaunas, Lithuania). Monday-Friday 6am-8pm
In the event of a medical enquiry involving this product, please contact your doctor or local hospital accident and emergency department.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Not Classified	Non classé
----------------	------------

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Aucun
Pictogrammes : Aucun

LINGETTES HUMIDES ET SÈCHES POUR ÉCRANS - 190835

Mentions de danger : Aucun

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Phrases EUH : Aucun

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

2.3 - Autres dangers

Substance PBT. - Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

matière vPvB. - Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 – Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation - aucunes mesures particulières ne sont exigées.
- Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau - Se laver immédiatement avec: Eau
- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec les yeux - Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
- En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

En cas d'ingestion - Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- En cas de suspicion d'intoxication, s'adresser immédiatement au Centre national d'information sur les poisons, numéro de téléphone d'urgence voir section 1.4.

LINGETTES HUMIDES ET SÈCHES POUR ÉCRANS - 190835

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- ABC-poudre
- Dioxyde de carbone (CO2)
- Mousse
- Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Aucune information disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Assurer une aération suffisante.

Pour les secouristes

- Aucune information disponible.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement

- Aucune information disponible.

Méthodes et matériel de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Rincer abondamment avec de l'eau.

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Aucune information disponible.

LINGETTES HUMIDES ET SÈCHES POUR ÉCRANS - 190835

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Aucune information disponible.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

DNEL / PNEC

D-Glucopyranose, oligomeres, decyl octyl glycosides (68515-73-1)			
Type	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL long terme par voie orale (répété)	35.7 mg/kg bw/day	Consommateurs	Local
DNEL long terme par inhalation	420 mg/m ³	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	124 mg/m ³	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme dermique	357000 mg/kg bw/day	Consommateurs	Local
DNEL long terme dermique	595000 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systémique
PNEC eaux, eau douce	0.176 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	0.018 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	1.516 mg/kg		
PNEC sédiment, eau de mer	0.152 mg/kg		
PNEC terre, eau de mer	0.654 mg/kg		
PNEC Intoxication secondaire	111.11 mg/kg		
PNEC station d'épuration (STP)	560 mg/l		

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Liquide
<u>Couleur</u>	incolore	<u>Odeur</u>	sans odeur
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		> 100 °C	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	

LINGETTES HUMIDES ET SÈCHES POUR ÉCRANS - 190835

Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	Aucune donnée disponible
Solubilité (Eau)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
-----------------------	--------------------------

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

LINGETTES HUMIDES ET SÈCHES POUR ÉCRANS - 190835

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité : Substances

2-phénoxyéthanol (122-99-6)	
LD50 oral (rat)	1840 mg/kg
LD50 dermal (rat)	14391 mg/kg
LC50 inhalation (rat)	> 1000 ppmV
3-iodo-2-propynyl butylcarbamate; 3-iodoprop-2-yn-1-yl butylcarbamate (55406-53-6)	
LD50 oral (rat)	1795 mg/kg
LD50 dermal (rabbit)	> 2000 mg/kg
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	6.89 mg/l
D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides (68515-73-1)	
LD50 oral (rat)	2000 mg/kg
LD50 dermal (rat)	2000 mg/kg
Terpolymer of Methacrylamidopropyltrimethylammoniumchloride, Ethylacrylate and Acrylic acid (3:2:8) (192003-74-0)	
LD50 oral (rat)	> 5000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

- Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.



LINGETTES HUMIDES ET SÈCHES POUR ÉCRANS - 190835

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

2-phénoxyéthanol (122-99-6)	
LC50 96 hr fish	344 mg/l
ErC50 algae	443 mg/l
ErC50 other aquatic plants	488 mg/l
NOEC chronic fish	23 mg/l
NOEC chronic algae	159 mg/l
NOEC chronic other aquatic plants	9.43 mg/l
3-iodo-2-propynyl butylcarbamate; 3-iodoprop-2-yn-1-yl butylcarbamate (55406-53-6)	
EC50 48 hr crustacea	0.000645 mg/l
LC50 96 hr fish	0.41 mg/l
ErC50 algae	0.022 mg/l
NOEC chronic fish	0.0084 mg/l
NOEC chronic crustacea	0.0499 mg/l
D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides (68515-73-1)	
LC50 96 hr fish	96.64 mg/l < V < 100.81 mg/l
ErC50 algae	7.03 mg/l < V < 27.22 mg/l
ErC50 other aquatic plants	31.62 mg/l
NOEC chronic fish	1.8 mg/l
NOEC chronic crustacea	1.76 mg/l
NOEC chronic algae	6.25 mg/l
NOEC chronic other aquatic plants	1.76 mg/l
Terpolymer of Methacrylamidopropyltrimethylammoniumchloride, Ethylacrylate and Acrylic acid (3:2:8) (192003-74-0)	
LC50 96 hr fish	10 mg/l < V < 100 mg/l

- La substance/le mélange ne satisfait pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

LINGETTES HUMIDES ET SÈCHES POUR ÉCRANS - 190835

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

- Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux - Aucune information disponible.

Précautions particulières à prendre - Aucune information disponible.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

LINGETTES HUMIDES ET SÈCHES POUR ÉCRANS - 190835

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	12/23/2022		

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 3 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
H302	Nocif en cas d'ingestion
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H331	Toxique par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes [indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée - indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée - Catégorie 1
STOT SE 3 (H335)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H335)

*** **